INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Coup d'œil
sociodémographique

Mars 2014 | Numéro 31

La migration interrégionale au Québec en 2012-2013

par Martine St-Amour

L'année 2012-2013 a été marquée par une diminution de la propension des Québécois à changer de région administrative de résidence. Les régions des Laurentides et de Lanaudière continuent d'être les plus favorisées par les échanges migratoires interrégionaux, bien que leurs gains ne soient plus aussi élevés depuis quelques années. Montréal demeure pour sa part largement déficitaire, mais ses pertes migratoires sont légèrement atténuées par rapport aux années précédentes. L'ensemble des régions éloignées des grands centres se retrouvent aussi du côté des régions perdantes, tandis que certaines d'entre elles avaient enregistré de légers gains au cours des dernières années. Parmi les autres régions, Laval et l'Outaouais font encore des gains, mais ont vu leur bilan migratoire se détériorer, contrairement à la Mauricie dont le bilan s'est amélioré. Ces faits saillants de la migration interrégionale au Québec en 2012-2013 sont repris tour à tour dans ce bulletin, qui s'intéresse également au profil par âge des migrants et au bilan migratoire des MRC.

Baisse de la mobilité interrégionale dans la plupart des groupes d'âge

Environ 196 000 personnes ont changé de région administrative de résidence entre le 1er juillet 2012 et le 1er juillet 2013, soit 2,5 % de la population québécoise. La figure 1 montre que la mobilité interrégionale est en baisse par rapport aux années précédentes. De 2006-2007 à 2011-2012, le nombre de migrants interrégionaux se situait autour de 210 000 annuellement. Il était encore un peu plus élevé, soit d'environ 220 000, à la fin des années 1990 et dans la première moitié des années 2000. Le taux annuel de migration interrégionale était alors d'un peu plus de 3 %.

Figure 1
Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale, Québec, 1998-1999 à 2012-2013

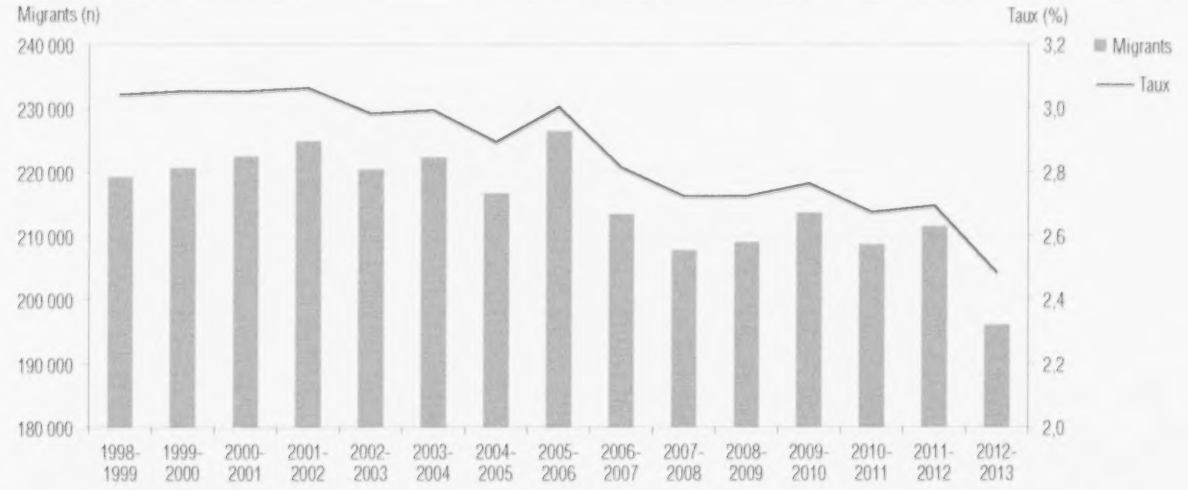

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

La dynamique migratoire interrégionale est dominée par les déplacements des jeunes dans la vingtaine. C'est en effet entre 20 et 29 ans que les changements de région administrative sont les plus fréquents, la propension à migrer se réduisant ensuite avec l'âge (figure 2). Ceci s'explique par le fait que c'est au début de l'âge adulte que se cumule le plus grand nombre d'événements susceptibles d'entraîner une migration, comme le début des études postsecondaires, suivi dans certains cas d'un retour dans la région d'origine, l'entrée sur le marché du travail, la formation du couple ou la naissance des premiers enfants. En 2012-2013, près de 6 % des 20-24 ans et des 25-29 ans ont migré d'une région à une autre. Dans ces deux groupes d'âge, cette proportion représente environ 28 000 personnes. Les taux de migration diminuent ensuite rapidement dans la trentaine, puis plus lentement par la suite, et se situent à environ 1 % chez les 65 ans et plus.

La figure 3 compare les taux de migration interrégionale par groupe d'âge de la dernière année à ceux enregistrés 5 et 10 ans auparavant. On constate que si la vingtaine continue d'être la période la plus propice à un changement de région de résidence, ce groupe d'âge tend à être moins mobile avec le temps. En effet, le taux de migration des 20-24 ans et celui des 25-29 ans se sont réduits d'un peu plus d'un point de pourcentage entre 2002-2003 et 2012-2013. La baisse de la mobilité n'est toutefois pas propre aux jeunes dans la vingtaine : elle se constate aussi dans la plupart des autres groupes d'âge. De fait, seuls les 35-39 ans et les personnes ayant 65 ans ou plus ont vu leur taux de migration demeurer plutôt stable au cours des 10 dernières années.

Figure 2

Migrants interrégionaux et taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 2012-2013

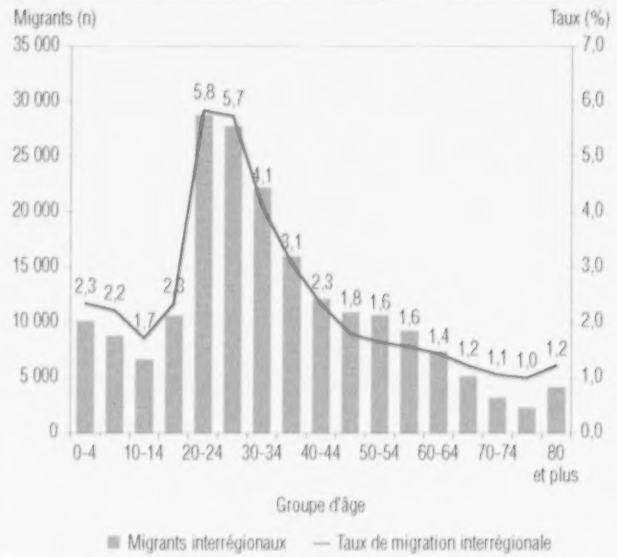

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Figure 3

Taux de migration interrégionale selon le groupe d'âge, Québec, 2002-2003, 2007-2008 et 2012-2013

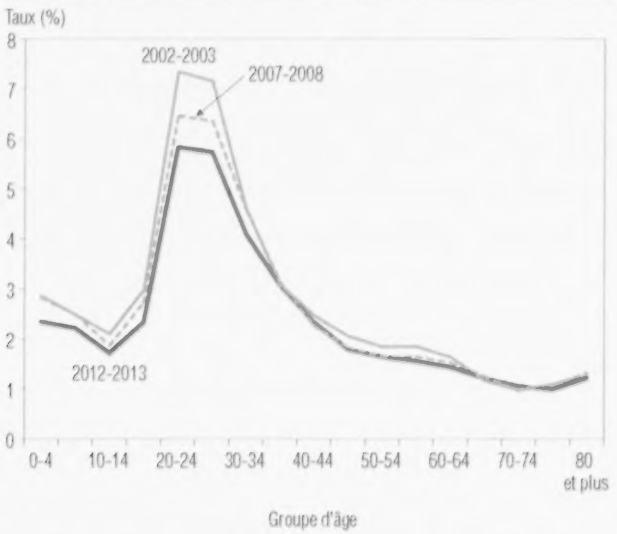

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Source des données et précisions sur les indicateurs

Les statistiques de migration interne proviennent d'une compilation des données du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Ce fichier administratif tient à jour la liste des bénéficiaires admissibles aux différents programmes de la RAMQ. Le FIPA est une source de données démographiques particulièrement intéressante, car il s'agit d'un fichier exhaustif (plus de 99 % des personnes résidant de façon permanente au Québec y sont inscrites) et continuellement mis à jour, tant en ce qui concerne l'admissibilité d'un bénéficiaire que son adresse de résidence.

L'Institut de la statistique du Québec reçoit annuellement une extraction dénominalisée du FIPA qui lui permet, pour l'ensemble de la population admissible, de comparer le code postal de résidence au 1er juillet d'une année donnée avec celui au 1er juillet de l'année précédente. Les mouvements comptabilisés ne concernent que les personnes présentes dans le fichier et jugées admissibles aux deux dates. Cela exclut par exemple les nouveau-nés et les immigrants arrivés dans l'année.

Le FIPA permet de comptabiliser, pour différentes entités géographiques, les flux d'entrées et de sorties à l'intérieur du Québec et de produire les soldes migratoires qui en résultent. Les données sur les mouvements d'entrées et de sorties nous renseignent sur l'intensité des mouvements touchant chaque région, alors que les soldes migratoires, soit la différence entre le nombre d'entrants et de sortants, permettent d'identifier les régions qui gagnent et celles qui perdent au jeu des échanges migratoires au Québec. Pour mieux comparer l'effet des migrations entre des régions dont la taille de la population varie, des taux nets de migration interrégionale sont calculés en rapportant le solde migratoire à la population de la région en début de période. Les gains ou les pertes sont ainsi exprimés en proportion de la population des différentes régions. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés de la même façon, en utilisant respectivement le nombre d'entrants et le nombre de sortants au numérateur.

Ce document présente une sélection de données à l'échelle des régions administratives et des municipalités régionales de comté (MRC). Les données complètes sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Les régions gagnantes et les régions perdantes

La migration interrégionale est un jeu à somme nulle qui profite à certaines régions au détriment des autres. Les soldes et les taux nets de migration interrégionale de l'année 2012-2013 sont présentés sur la figure 4, ce qui permet d'identifier les régions gagnantes et perdantes de la dernière année et de quantifier l'ampleur des gains ou des pertes. Afin de mieux faire ressortir certaines tendances, les régions sont ici regroupées en trois zones (adjacente, intermédiaire et éloignée), auxquelles s'ajoute Montréal. En complément, le tableau 1 montre l'évolution récente des soldes et des taux nets de migration interrégionale, tandis que les tableaux 2 et 3 présentent les flux d'entrées et de sorties. Les données depuis 2001-2002 sont disponibles sur le site Web de l'Institut.

Montréal est toujours la grande perdante, mais avec des pertes un peu moindres

Montréal est la région la plus populeuse du Québec et elle est au cœur du système d'échanges migratoires interrégionaux. Parmi les 196 000 changements de région enregistrés entre 2012 et 2013, près de la moitié (48 %) avaient Montréal comme point de départ ou comme destination. Depuis plusieurs années, les départs y sont beaucoup plus nombreux que les entrées. Au cours de l'année 2012-2013, Montréal a accueilli 37 800 personnes en provenance des autres régions, mais a vu 55 600 personnes la quitter pour s'établir ailleurs au Québec. Ses pertes nettes se chiffrent à 17 700 personnes, ce qui représente un taux net de migration interrégional de −0,95 %. Il s'agit de loin du déficit le plus important à l'échelle des régions administratives, non seulement en nombre absolu, mais aussi en termes relatifs. Les pertes sont cependant un peu moindres qu'au cours des années précédentes : de 2002-2003 à 2011-2012, elles ont généralement été d'un peu plus de 20 000 personnes annuellement. Au cours de la dernière année, le nombre de personnes ayant quitté Montréal pour une autre région s'est réduit. Montréal a aussi accueilli moins de nouveaux résidants en provenance du reste du Québec, mais la baisse du nombre de sortants a été plus marquée que celle des entrants, d'où des pertes nettes légèrement atténuées.

Les pertes migratoires de Montréal continuent de se faire principalement au profit des quatre régions qui lui sont adjacentes. Au total, elle accuse un déficit de 17 100 personnes par rapport à ces dernières en 2012-2013. Dans l'ordre, les plus grandes pertes se font au profit de la Montérégie (−7 022 personnes), de Laval (−4 882), de Lanaudière (−3 620) et des Laurentides (−1 602). Les échanges avec les autres régions sont beaucoup moins déséquilibrés, mais ils entraînent aussi généralement des pertes pour Montréal. Ce n'était pas le cas il y a une dizaine d'années, quand Montréal sortait gagnante de ses échanges avec plusieurs régions, notamment avec la plupart des régions éloignées et avec la Capitale-Nationale.

Figure 4

Solde et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2012-2013

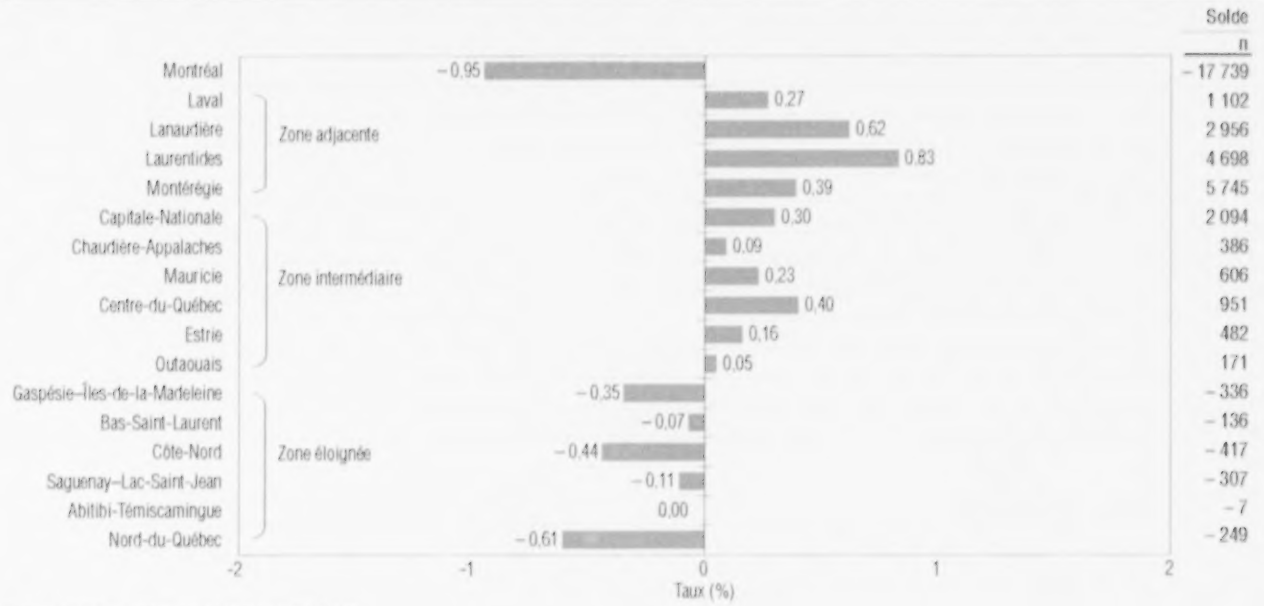

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Régions de la zone adjacente : un bilan migratoire avantageux, mais moins qu'auparavant pour les trois régions au nord de Montréal

Les Laurentides et Lanaudière sont encore les deux régions qui affichent, toutes proportions gardées, les gains migratoires les plus importants en 2012-2013. La première place revient à la région des Laurentides, qui enregistre un taux net de migration interrégionale de 0,83 %. Lanaudière suit avec un taux de 0,62 %. Si ces deux régions maintiennent une position avantageuse dans le système migratoire, surtout grâce aux entrants en provenance de Montréal, leurs gains ont déjà été plus importants. La baisse est particulièrement marquée dans Lanaudière, qui affichait un taux de plus de 1,5 % entre 2003 et 2007. Les gains y ont par la suite connu une diminution presque continue et se situent en 2012-2013 à leur plus bas niveau en 12 ans. Dans les Laurentides, les gains se sont réduits au milieu des années 2000, mais sont demeurés plus stables au cours des années les plus récentes.

Les deux autres régions adjacentes à Montréal font également des gains, mais de moindre ampleur. Le taux net de migration interrégionale est de 0,39 % en Montérégie et de 0,27 % à Laval. Si les gains sont relativement stables en Montérégie, ils sont en baisse pour une troisième année consécutive à Laval. Cette évolution est principalement attribuable à une diminution des entrants depuis Montréal. Tout au long de la décennie 2000, Laval avait occupé le deuxième ou le troisième rang des régions administratives au chapitre des gains migratoires interrégionaux, mais elle se retrouve en sixième position en 2012-2013.

Régions de la zone intermédiaire : nouvelle baisse des gains en Outaouais

Avec un taux net de migration interrégionale de 0,40 % en 2012-2013, c'est le Centre-du-Québec qui présente, en termes relatifs, le meilleur bilan migratoire parmi les régions de la zone intermédiaire. La moitié des gains de la région se font par rapport à la Montérégie voisine. La Capitale-Nationale affiche pour sa part un taux de 0,30 %. Il s'agit de la seule région qui enregistre des gains par rapport à toutes les autres régions en 2012-2013. Ses gains les plus importants continuent toutefois de se faire au détriment du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

La Mauricie (0,23 %) et l'Estrie (0,16 %) font des gains moins importants que les régions mentionnées ci-dessus, mais dans les deux cas il s'agit d'une progression par rapport aux années précédentes. La Mauricie connaît en effet son meilleur résultat en six ans, tandis que l'Estrie affiche son taux le plus élevé en huit ans. Dans Chaudière-Appalaches, le taux net de migration interne est de 0,09 % en 2012-2013. Cette région maintient des gains modestes depuis une dizaine d'années. Elle était plutôt légèrement déficitaire à la fin des années 1990 et au début des années 2000.

La migration interne : un des facteurs agissant sur la croissance démographique des régions

La migration interne est une composante importante du bilan démographique des régions administratives et des MRC. D'autres composantes agissent toutefois pour faire varier la taille de leur population. Ces autres composantes sont l'accroissement naturel, soit la différence entre les naissances et les décès, de même que les migrations interprovinciales et internationales.

Il est important de bien distinguer le solde migratoire interne, présenté ici, de l'accroissement total de la population. Par exemple, une région peut montrer un solde migratoire interne négatif, mais voir sa population augmenter si d'autres facteurs d'accroissement lui sont favorables. C'est notamment le cas de Montréal, où le déficit migratoire interne est compensé par un accroissement naturel positif et l'arrivée de nombreux immigrants internationaux. De même, la forte fécondité du Nord-du-Québec lui assure une croissance démographique assez importante en dépit des pertes migratoires interrégionales. À l'inverse, une région peut afficher un solde migratoire interrégional positif, mais voir sa population diminuer. Les régions où la population est assez âgée et où les décès sont plus nombreux que les naissances sont les plus susceptibles de se retrouver dans cette situation. Pour une présentation du bilan démographique complet des régions, voir la publication Panorama des régions et les fiches régionales du Bilan démographique du Québec.

Pour une deuxième année consécutive, l'Outaouais arrive au dernier rang des régions de la zone intermédiaire en 2012-2013, avec un taux net de migration interrégionale de seulement 0,05 %. En nombre absolu, les gains ont été d'un peu moins de 200 personnes, tandis qu'ils étaient encore de plus de 1 000 personnes deux ans auparavant. Cette récente détérioration du bilan migratoire de l'Outaouais s'explique principalement par une baisse du nombre d'entrants en provenance des autres régions.

Régions de la zone éloignée : solde presque nul en Abitibi-Témiscamingue, pertes dans les autres régions

Les régions de la zone éloignée ont toutes vu leur bilan migratoire se détériorer en 2012-2013 par rapport à l'année précédente. Elles sont toutefois loin d'avoir retrouvé des déficits aussi importants qu'au début des années 2000. Rappelons que les régions éloignées ont vu leurs pertes migratoires se réduire de façon considérable dans la première moitié des années 2000, principalement en raison d'une baisse du nombre de sortants. Une légère hausse des entrants a également permis à certaines d'entre elles d'enregistrer de faibles gains au cours des années 2009-2010 à 2011-2012. La hausse des entrants ne s'est toutefois pas poursuivie en 2012-2013, d'où un bilan migratoire moins favorable. Dans la plupart des cas, les sortants ont aussi été un peu moins nombreux au cours de la dernière année, mais la réduction de leur nombre a été moins marquée que celle des entrants.

En 2012-2013, c'est l'Abitibi-Témiscamingue qui présente le meilleur résultat de ce groupe de régions, avec un solde migratoire presque nul (−7 personnes). Elle avait toutefois connu de légers gains au cours des deux années précédentes. De même, le Saguenay–Lac-Saint-Jean renoue avec les pertes, après avoir connu un solde positif en 2011-2012 et un solde nul en 2010-2011. Le taux net de migration interrégionale y est de −0,11 % en 2012-2013, ce qui équivaut à un déficit d'environ 300 personnes.

Bien que légèrement accrues par rapport à l'année précédente, les pertes demeurent d'assez faible ampleur au Bas-Saint-Laurent (−0,07 %). Le déficit est un peu plus important dans les autres régions. La Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine affiche un taux net de migration interrégionale de −0,35 %, elle qui avait connu un solde nul ou de légers gains au cours des trois années précédentes. Les pertes sont toutefois loin d'être aussi importantes qu'au début des années 2000, quand elles représentaient plus de 1 % de sa population. Sur la Côte-Nord, le taux s'établit à −0,44 %. Son bilan a été faiblement positif en 2010-2011, mais elle connaît de nouveau des pertes depuis deux ans. Enfin, le Nord-du-Québec continue d'enregistrer le bilan migratoire le moins favorable de ce groupe, avec un taux net de −0,61 %.

Les gains et les pertes par groupe d'âge dans les régions

Les raisons de quitter une région et de s'établir dans une autre varient en fonction du cycle de vie. Par exemple, la migration des jeunes en âge d'entreprendre des études collégiales ou universitaires est influencée par la répartition géographique des établissements d'enseignement postsecondaire. Par la suite, les caractéristiques du marché du travail et l'accès à la propriété sont des facteurs qui deviennent importants dans le choix du lieu de résidence. Enfin, la transition vers la retraite peut s'accompagner d'autres préférences résidentielles. Il en résulte que la plupart des régions sont déficitaires dans certains groupes d'âge, mais gagnantes dans d'autres. C'est ce qu'on peut voir sur la figure 5, qui présente les taux nets de migration interrégionale en 2012-2013 pour cinq grands groupes d'âge.

Montréal et régions de la zone adjacente : des profils par groupe d'âge opposés

Depuis plusieurs années, Montréal affiche des pertes dans tous les grands groupes d'âge, à l'exception des 15-24 ans. Les gains faits chez ces derniers résultent notamment de l'afflux d'étudiants en provenance des autres régions. L'ampleur de ces gains s'est toutefois réduite depuis le début des années 2000. En effet, le taux net de migration interrégionale chez les 15-24 ans est passé de 2,15 % en 2002-2003 à 1,30 % en 2012-2013. De façon générale, la mobilité des jeunes québécois s'est réduite durant cette période, mais ceux qui migrent choisissent aussi un peu moins souvent qu'avant de se diriger vers Montréal.

Si Montréal est perdante dans tous les autres groupes d'âge, c'est chez les 25-44 ans et les 0-14 ans que les pertes sont les plus importantes. Les pertes chez les 25-44 ans suggèrent que les migrations des jeunes adultes vers Montréal sont souvent de nature temporaire, qu'elles soient suivies d'un retour dans la région d'origine ou de l'installation dans une autre région, notamment dans les régions de la zone adjacente. Par ailleurs, le déficit chez les 0-14 ans indique que la rétention des familles avec enfants reste un enjeu pour Montréal.

L'attrait que les quatre régions de la zone adjacente exercent sur les familles avec enfants, souvent au détriment de Montréal, apparaît clairement sur la figure 5. Ces régions font en effet leurs gains les plus importants chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, des gains qui compensent les pertes chez les 15-24 ans. Lanaudière, les Laurentides et la Montérégie sont également gagnantes chez les 45-64 ans et chez les 65 ans et plus. Laval fait quant à elle des gains négligeables chez les 65 ans et plus et est légèrement déficitaire chez les 45-64 ans, des pertes qui profitent surtout à la région des Laurentides.

Figure 5

Taux net de migration interrégionale selon le groupe d'âge, régions administratives du Québec, 2012-2013

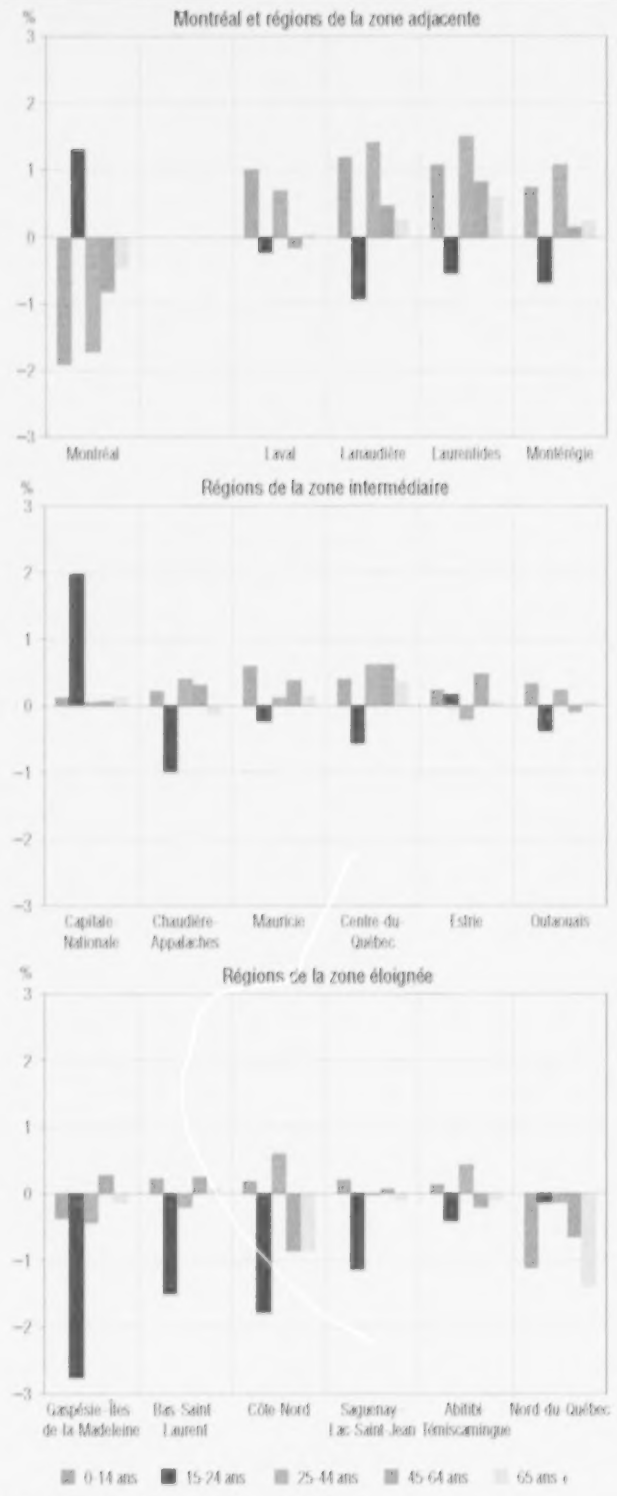

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Régions de la zone intermédiaire : la Capitale-Nationale se démarque avec de forts gains chez les 15-24 ans

La Capitale-Nationale est, avec Montréal, la seule région qui fait des gains migratoires importants chez les 15-24 ans, son taux net de migration interrégionale étant de près de 2 % dans ce groupe d'âge. Cela n'est pas étonnant puisqu'elle est également dotée d'un grand nombre d'institutions d'enseignement qui desservent les jeunes des autres régions. Contrairement à Montréal, elle a toutefois réussi à maintenir un bilan migratoire légèrement positif dans les autres groupes d'âge en 2012-2013.

Au cours de la dernière année, la Mauricie et le Centre-du-Québec ont seulement été déficitaires chez les 15-24 ans. Chaudière-Appalaches est également perdante chez les jeunes adultes, en plus d'afficher un taux légèrement négatif chez les 65 ans et plus. En Estrie, le seul déficit est enregistré chez les 25-44 ans, tandis que les gains les plus élevés s'observent chez les 45-64 ans, la région continuant d'attirer des personnes approchant l'âge de la retraite ou ayant déjà quitté le marché du travail.

En 2012-2013, l'Outaouais continue de faire des gains au chapitre des migrations familiales, comme l'illustrent les taux de migration positifs chez les 0-14 ans et les 25-44 ans. Elle est en revanche déficitaire chez les 15-24 ans et, dans une moindre mesure, chez les 45-64 ans. La dégradation du bilan migratoire de la région au cours des deux dernières années touche la plupart des groupes d'âge. Les pertes se sont creusées chez les 15-24 ans, tandis que les gains chez les 25-44 ans se sont fortement réduits. Par ailleurs, si la région est déficitaire depuis deux ans chez les 45-64 ans, elle avait plutôt fait des gains dans ce groupe d'âge au cours des 10 années précédentes.

Régions de la zone éloignée : les pertes chez les 15-24 ans sont les plus faibles en Abitibi-Témiscamingue et les plus importantes en Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

En 2012-2013, les régions de la zone éloignée sont toutes déficitaires chez les 15-24 ans, une situation qui perdure depuis longtemps. L'Abitibi-Témiscamingue, qui connaît le meilleur bilan migratoire de cet ensemble de régions, est aussi celle qui connaît les pertes relatives les moins importantes dans ce groupe d'âge. Le déficit enregistré chez les 45-64 ans et les 65 ans et plus y est également de faible ampleur. Les gains chez les 0-14 ans et les 25-44 ans parviennent par ailleurs à compenser la presque totalité des pertes dans les autres groupes.

À l'instar de l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord affiche un taux net de migration interrégionale positif chez les 0-14 ans et les 25-44 ans. Les pertes dans les autres groupes d'âge sont toutefois plus marquées. Parmi les 17 régions administratives, la Côte-Nord est celle qui connaît les pertes relatives les plus importantes chez les 45-64 ans, tandis que seul le Nord-du-Québec affiche un déficit plus marqué chez les 65 ans et plus. Mentionnons que cette dernière région est la seule à être déficitaire dans tous les groupes d'âge en 2012-2013.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, les seules pertes importantes sont enregistrées chez les 15-24 ans. Les échanges n'ont entraîné que de très faibles gains ou pertes dans les autres groupes d'âge. Soulignons que bien que les pertes chez les 25-44 ans soient minimes en 2012-2013, la migration de ce groupe d'âge avait été favorable à la région au cours des deux années précédentes.

Dans le Bas-Saint-Laurent, les pertes migratoires sont concentrées chez les 15-24 ans, mais la région affiche aussi un taux de migration faiblement négatif chez les 25-44 ans. Elle fait en revanche de légers gains dans les autres groupes d'âge. Les données détaillées montrent que les gains les plus importants se font chez les 55-64 ans, soit chez les personnes atteignant l'âge de la retraite.

Depuis plusieurs années, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine sort également gagnante de ses échanges migratoires chez les 45-64 ans. Elle est cependant déficitaire dans tous les autres groupes d'âge en 2012-2013, tandis que depuis une dizaine d'années elle faisait aussi des gains chez les 0-14 ans et les 25-44 ans. Soulignons par ailleurs qu'il s'agit de la région où les pertes migratoires sont les plus importantes chez les 15-24 ans. Le taux net de migration interrégionale pour ce groupe d'âge y est de −2,76 %.

Un aperçu à l'échelle des MRC

La présentation des résultats à l'échelle des MRC jette un autre éclairage sur la dynamique migratoire interne au Québec, en montrant les contrastes à l'intérieur des régions administratives. Les taux nets de migration interne en 2012-2013 sont illustrés sur la carte de la page 9 pour chacune des 104 MRC. Le tableau 4 présente également les soldes, ventilés par grand groupe d'âge. Il est à noter que les gains et les pertes des MRC sont le résultat des échanges migratoires avec toutes les autres MRC, incluant celles appartenant à la même région administrative. Toutes les régions regroupent un ensemble de MRC, à l'exception de Montréal et de Laval qui correspondent à une seule MRC chacune et dont les résultats de sont pas repris ici. Au total, environ 305 000 personnes ont changé de MRC de résidence entre le 1er juillet 2012 et le 1er juillet 2013, soit près de 4 % de la population du Québec. Globalement, 59 des 104 MRC ont enregistré des gains dans leurs échanges migratoires au cours de la dernière année, tandis que 45 d'entre elles ont été déficitaires.

En 2012-2013, toutes les MRC de Lanaudière et la plupart de celles des Laurentides ont enregistré des gains dans leurs échanges migratoires. Celles qui affichent les plus forts gains, supérieurs à 1 %, sont regroupées dans un même bloc à cheval sur les deux régions. Il s'agit des MRC de Mirabel (3,06 %) et de La Rivière-du-Nord (1,92 %) du côté des Laurentides, de même que les MRC de Montcalm (1,11 %) et de Joliette (1,51 %) du côté de Lanaudière. Si ces MRC enregistrent des soldes positifs vis-à-vis Montréal et Laval, leurs gains sont encore plus importants par rapport au reste de leur région respective. Elles font par ailleurs des gains dans tous les groupes d'âge, à l'exception de Montcalm qui accuse un léger déficit chez les 65 ans et plus.

Ailleurs dans ces deux régions, les MRC des Pays-d'en-Haut (0,90 %), d'Argenteuil (0,78 %) et de L'Assomption (0,62 %) font également des gains substantiels. Les autres MRC font des gains plus modestes ou, dans le cas d'Antoine-Labelle, la MRC la plus au nord des Laurentides, de faibles pertes (–0,13 %).

En Montérégie, le taux le plus élevé est enregistré dans la MRC de Vaudreuil-Soulanges (0,99 %), une situation qui s'observe depuis plusieurs années. On note également des gains non négligeables, entre 0,5 % et 1,0 %, dans d'autres MRC voisines de Montréal ou de Longueuil. Tout comme Vaudreuil-Soulanges, les MRC de La Vallée-du-Richelieu et de Roussillon sont particulièrement attractives pour les familles avec enfants. Beauharnois-Salaberry affiche des soldes positifs dans tous les groupes d'âge, tandis que les gains de la MRC des Jardins-de-Napierville sont concentrés chez les 25-44 ans. Plus éloignée de Montréal et de Longueuil, Brome-Missisquoi affiche également un taux de migration assez élevé (0,93 %). Elle fait ses plus forts gains chez les 45-64 ans, présentant en cela un profil semblable aux MRC qui l'entourent du côté de la Montérégie comme de l'Estrie. Longueuil, le centre urbain principal de la région, affiche pour sa part un taux légèrement positif (0,08 %). Les gains faits chez les familles avec enfants y sont atténués par les déficits chez les 15-24 ans et les 45-64 ans.

On trouve une autre concentration de MRC à forts gains migratoires dans la région de la Capitale-Nationale, en périphérie de Québec. La Jacques-Cartier (2,13 %) est la MRC qui affiche le taux net de migration interne le plus élevé après Mirabel. Portneuf (1,37 %) et La Côte-de-Beaupré (1,02 %) font aussi des gains importants. Ces trois MRC gagnent des résidants principalement au détriment de Québec, dont le bilan est plus mitigé, avec un taux net de 0,08 %. Québec gagne des jeunes de 15-24 ans et, dans une moindre mesure des résidants de 65 ans et plus, mais est perdante dans les autres groupes d'âge.

De l'autre côté du fleuve, dans la région de Chaudière-Appalaches, on note des gains non négligeables dans les MRC ceinturant Lévis, soit Bellechasse, La Nouvelle-Beauce et Lotbinière. Leurs gains se font surtout par rapport au reste de la région, ceux faits par rapport à la Capitale-Nationale étant minimes. Lévis (–0,15 %), ainsi que les MRC situées plus au sud et à l'est de Chaudière-Appalaches présentent un bilan migratoire moins favorable. Les pertes les plus importantes sont enregistrées dans la MRC des Etchemins, où le taux net de migration interne est de –0,64 %.

En Mauricie, c'est la MRC des Chenaux qui présente le meilleur résultat en 2012-2013 (1,07 %). Il s'agit d'une appréciation notable du bilan migratoire de cette MRC par rapport aux années précédentes. De même, bien que les gains y soient plus modestes, Shawinigan (0,22 %) affiche un taux de migration positif pour la première fois depuis l'année 2006-2007. Trois-Rivières (0,29 %) maintient pour sa part des gains semblables aux dernières années. Les deux MRC situées plus au nord sont dans une position moins favorable, étant toutes deux déficitaires dans leurs échanges migratoires internes.

On note également des contrastes marqués à l'intérieur de la région de l'Estrie, où se trouvent à la fois une MRC à forts gains migratoires, soit Memphrémagog (1,17 %) et un bon nombre de MRC déficitaires. La MRC de Memphrémagog est gagnante par rapport au reste de l'Estrie, mais encore plus par rapport à Montréal et à la Montérégie. Les gains vis-à-vis ces deux régions se réalisent surtout chez les 45-64 ans. Le Val-Saint-François (0,16 %) et Sherbrooke (0,08 %) font aussi des gains, mais de bien moindre ampleur. Les quatre autres MRC de la région sont quant à elles déficitaires, Coaticook affichant les pertes les plus marquées (–0,66 %).

En Outaouais, les gains sont concentrés dans les MRC des Collines-de-l'Outaouais (0,85 %) et de Papineau (0,71 %). Les deux MRC les plus au nord de la région ont des taux presque nuls, tandis que Gatineau fait de faibles pertes (–0,14 %). La dégradation du bilan migratoire de Gatineau au cours des deux dernières années a grandement contribué à la réduction des gains enregistrés par l'ensemble de la région.

La situation est plus homogène dans le Centre-du-Québec, où quatre des cinq MRC font des gains d'ampleur semblable. Seule la MRC de L'Érable est faiblement déficitaire. Soulignons que toutes les MRC de la région font des gains chez les 0-14 ans et les 25-44 ans, ainsi que chez les 45-64 ans.

La plupart des régions de la zone éloignée comptent une majorité de MRC déficitaires au chapitre des migrations internes. Ce n'est toutefois pas le cas en Abitibi-Témiscamingue, où seule la MRC d'Abitibi-Ouest affiche des pertes non négligeables (–0,49 %). Abitibi (0,20 %) et Rouyn-Noranda (0,14 %) font plutôt des gains, quoiqu'assez modestes. Dans Témiscamingue et La Vallée-de-l'Or, le nombre d'entrants a été similaire au nombre de sortants, d'où un solde migratoire interne presque nul.

Au Saguenay–Lac-Saint-Jean, le taux net de migration interne le plus élevé est enregistré par Le Fjord-du-Saguenay (0,14 %), où les gains sont toutefois minimes en nombre absolu (29 personnes). Lac-Saint-Jean-Est et Saguenay affichent pour leur part un taux très légèrement positif ou négatif. Le bilan migratoire est moins avantageux dans le reste de la région, particulièrement dans Le Domaine-du-Roy où le taux est de –0,71 %.

Dans le Bas-Saint-Laurent, seules les MRC de Rimouski-Neigette, de Rivière-du-Loup et de Kamouraska ont fait des gains en 2012-2013. Ces trois MRC bénéficient surtout des échanges migratoires avec les autres MRC de la région. En Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, seule la MRC d'Avignon (0,24 %) affiche un taux de migration positif. De même, sur la Côte-Nord, le seul gain est enregistré dans la MRC de Minganie (0,18 %), où il ne représente toutefois que 12 personnes. Caniapiscau et Le Golfe-du-Saint-Laurent affichent pour leur part des pertes migratoires parmi les plus importantes de toutes les MRC en termes relatifs (–1,13 %). Seule la MRC de Jamésie, dans le Nord-du-Québec, enregistre un taux plus négatif (–1,28 %).

Taux net de migration interne, municipalités régionales de comté (MRC), Québec, 2012-2013

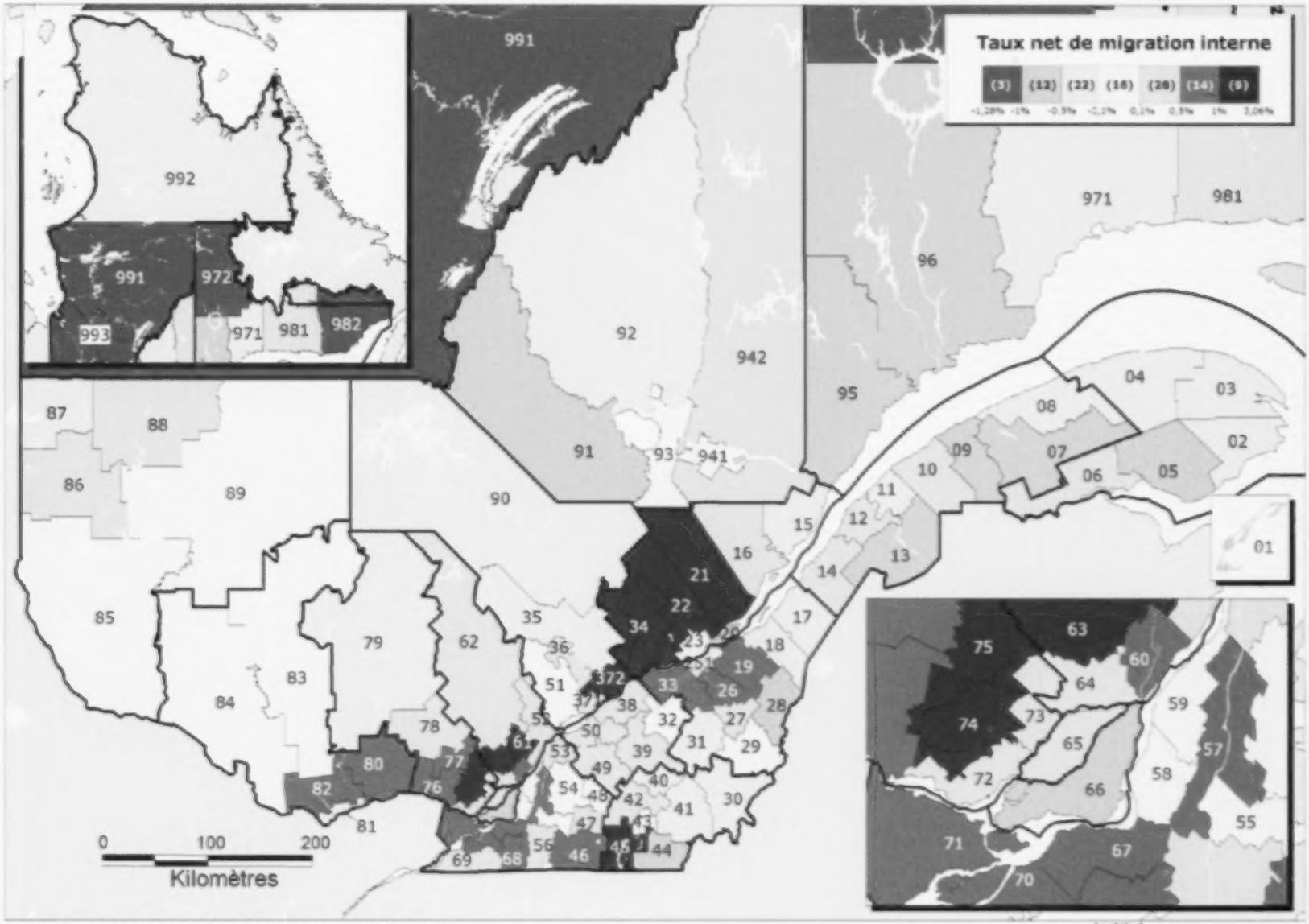

Note : Le nom des MRC se trouve dans le tableau 4.
Sources : Institut de la statistique du Québec.
Ministère des Ressources naturelles.

Institut de la statistique Québec

Tableau 1

Solde migratoire et taux net de migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2007-2008 à 2012-2013

Région administrative	Solde					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	n					
Montréal	−21 477	−19 463	−23 640	−22 207	−20 492	−17 739
Zone adjacente						
Laval	2 601	2 882	3 099	1 844	1 173	1 102
Lanaudière	5 441	4 390	4 324	3 933	4 173	2 956
Laurentides	4 205	4 335	5 162	4 482	5 534	4 698
Montérégie	6 116	4 861	6 502	6 260	5 337	5 745
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	3 044	2 761	2 172	2 554	1 912	2 094
Chaudière-Appalaches	28	463	754	525	606	386
Mauricie	195	121	353	353	402	606
Centre-du-Québec	984	577	881	996	837	951
Estrie	70	40	386	234	314	482
Outaouais	1 363	1 437	1 312	1 017	243	171
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	−210	−61	146	99	−1	−336
Bas-Saint-Laurent	−306	−456	−162	−28	−46	−136
Côte-Nord	−918	−452	−313	37	−306	−417
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−448	−659	−396	3	332	−307
Abitibi-Témiscamingue	−390	−392	−407	53	153	−7
Nord-du-Québec	−298	−384	−173	−154	−171	−249
	Taux net					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	%					
Montréal	−1,16	−1,05	−1,28	−1,20	−1,10	−0,95
Zone adjacente						
Laval	0,68	0,75	0,79	0,46	0,29	0,27
Lanaudière	1,23	0,97	0,94	0,84	0,88	0,62
Laurentides	0,79	0,81	0,95	0,81	0,99	0,83
Montérégie	0,44	0,34	0,46	0,43	0,37	0,39
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	0,46	0,41	0,32	0,37	0,28	0,30
Chaudière-Appalaches	0,01	0,12	0,19	0,13	0,15	0,09
Mauricie	0,07	0,05	0,14	0,14	0,15	0,23
Centre-du-Québec	0,43	0,25	0,38	0,43	0,36	0,40
Estrie	0,02	0,01	0,13	0,08	0,10	0,16
Outaouais	0,39	0,41	0,37	0,28	0,07	0,05
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	−0,22	−0,06	0,15	0,10	0,00	−0,35
Bas-Saint-Laurent	−0,15	−0,23	−0,08	−0,01	−0,02	−0,07
Côte-Nord	−0,97	−0,48	−0,33	0,04	−0,32	−0,44
Saguenay–Lac-Saint-Jean	−0,17	−0,24	−0,15	0,00	0,12	−0,11
Abitibi-Témiscamingue	−0,27	−0,27	−0,28	0,04	0,11	0,00
Nord-du-Québec	−0,76	−0,97	−0,43	−0,39	−0,42	−0,61

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 2

Entrants et taux d'entrée par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2007-2008 à 2012-2013

Région administrative	Entrants					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	n					
Montréal	40 405	41 682	40 440	39 583	40 760	37 838
Zone adjacente						
Laval	20 700	21 137	22 249	20 654	20 323	18 889
Lanaudière	20 590	20 323	20 797	20 333	20 781	18 864
Laurentides	21 370	21 698	22 859	22 178	23 239	21 615
Montérégie	36 525	36 222	37 867	36 723	37 074	34 361
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	17 218	17 041	16 892	16 829	16 730	15 754
Chaudière-Appalaches	9 024	9 201	9 468	9 282	9 241	8 733
Mauricie	5 926	6 114	6 305	6 283	6 399	6 142
Centre-du-Québec	6 934	6 816	7 137	7 214	7 076	6 834
Estrie	7 459	7 495	7 841	7 606	7 781	7 238
Outaouais	5 479	5 603	5 646	5 274	4 934	4 629
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 243	2 321	2 358	2 361	2 342	1 918
Bas-Saint-Laurent	4 043	3 884	3 983	4 054	3 987	3 709
Côte-Nord	2 073	2 188	2 352	2 629	2 593	2 376
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 266	4 056	3 953	4 036	4 283	3 650
Abitibi-Témiscamingue	2 416	2 359	2 396	2 515	2 719	2 424
Nord-du-Québec	1 016	860	998	1 063	1 101	988
	Taux d'entrée					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	%					
Montréal	2,19	2,26	2,19	2,13	2,19	2,03
Zone adjacente						
Laval	5,45	5,49	5,67	5,18	5,03	4,63
Lanaudière	4,64	4,50	4,52	4,36	4,39	3,93
Laurentides	4,02	4,04	4,20	4,00	4,15	3,81
Montérégie	2,61	2,56	2,65	2,54	2,54	2,34
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	2,59	2,54	2,49	2,46	2,43	2,27
Chaudière-Appalaches	2,27	2,30	2,36	2,29	2,27	2,14
Mauricie	2,28	2,35	2,42	2,41	2,45	2,35
Centre-du-Québec	3,06	2,98	3,10	3,10	3,03	2,91
Estrie	2,49	2,49	2,59	2,51	2,53	2,35
Outaouais	1,59	1,60	1,60	1,48	1,36	1,27
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,33	2,43	2,47	2,47	2,46	2,02
Bas-Saint-Laurent	2,04	1,96	2,01	2,05	2,02	1,88
Côte-Nord	2,18	2,32	2,49	2,78	2,73	2,50
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,57	1,49	1,46	1,48	1,57	1,34
Abitibi-Témiscamingue	1,68	1,64	1,66	1,74	1,87	1,66
Nord-du-Québec	2,59	2,18	2,51	2,66	2,71	2,40

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 3

Sortants et taux de sortie par migration interrégionale, régions administratives du Québec, 2007-2008 à 2012-2013

Région administrative	Sortants					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	n					
Montréal	61 882	61 145	64 080	61 790	61 252	55 577
Zone adjacente						
Laval	18 099	18 255	19 150	18 810	19 150	17 787
Lanaudière	15 149	15 933	16 473	16 400	16 608	15 908
Laurentides	17 165	17 363	17 697	17 696	17 705	16 917
Montérégie	30 409	31 361	31 365	30 463	31 737	28 616
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	14 173	14 280	14 720	14 275	14 818	13 661
Chaudière-Appalaches	8 996	8 738	8 715	8 758	8 635	8 347
Mauricie	5 731	5 993	5 952	5 930	5 997	5 536
Centre-du-Québec	5 950	6 239	6 256	6 218	6 239	5 883
Estrie	7 389	7 454	7 455	7 373	7 466	6 756
Outaouais	4 117	4 166	4 334	4 258	4 692	4 458
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2 453	2 382	2 212	2 262	2 343	2 254
Bas-Saint-Laurent	4 349	4 340	4 145	4 082	4 033	3 845
Côte-Nord	2 991	2 640	2 665	2 592	2 899	2 793
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4 714	4 715	4 349	4 033	3 951	3 957
Abitibi-Témiscamingue	2 806	2 751	2 803	2 462	2 566	2 431
Nord-du-Québec	1 314	1 244	1 171	1 217	1 272	1 237
	Taux de sortie					
	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	%					
Montréal	3,35	3,31	3,46	3,33	3,29	2,98
Zone adjacente						
Laval	4,77	4,74	4,88	4,72	4,74	4,36
Lanaudière	3,41	3,52	3,58	3,51	3,51	3,32
Laurentides	3,23	3,23	3,25	3,19	3,16	2,99
Montérégie	2,17	2,22	2,20	2,11	2,18	1,95
Zone intermédiaire						
Capitale-Nationale	2,13	2,13	2,17	2,09	2,15	1,97
Chaudière-Appalaches	2,26	2,19	2,17	2,16	2,12	2,04
Mauricie	2,20	2,30	2,28	2,27	2,29	2,11
Centre-du-Québec	2,62	2,73	2,72	2,67	2,67	2,50
Estrie	2,46	2,47	2,46	2,43	2,43	2,19
Outaouais	1,19	1,19	1,22	1,19	1,29	1,22
Zone éloignée						
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	2,55	2,49	2,32	2,37	2,46	2,37
Bas-Saint-Laurent	2,19	2,19	2,10	2,07	2,04	1,95
Côte-Nord	3,15	2,79	2,82	2,74	3,05	2,94
Saguenay–Lac-Saint-Jean	1,74	1,74	1,60	1,48	1,45	1,45
Abitibi-Témiscamingue	1,95	1,91	1,94	1,70	1,77	1,67
Nord-du-Québec	3,35	3,15	2,94	3,04	3,13	3,01

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Tableau 4

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2012-2013

Code	Région administrative et MRC	Taux net	Solde					
		Total	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65+
		%	n					
66	Montréal	-0,95	-17 739	-5 293	2 804	-9 689	-4 159	-1 402
Zone adjacente								
65	Laval	0,27	1 102	691	-127	725	-208	21
	Lanaudière	0,62	2 956	937	-573	1 735	684	173
52	D'Autray	0,11	48	31	-75	43	100	-51
60	L'Assomption	0,62	757	428	-259	545	-57	100
61	Joliette	1,51	967	160	161	175	230	241
62	Matawinie	0,36	178	-34	-133	147	375	-177
63	Montcalm	1,11	550	45	66	300	165	-26
64	Les Moulins	0,30	456	307	-333	525	-129	86
	Laurentides	0,83	4 698	977	-385	2 138	1 469	499
72	Deux-Montagnes	0,18	173	26	-159	256	-9	59
73	Thérèse-De Blainville	0,10	157	291	-326	317	-263	138
74	Mirabel	3,06	1 335	238	179	643	242	33
75	La Rivière-du-Nord	1,92	2 265	369	243	799	607	247
76	Argenteuil	0,78	261	30	-19	60	148	41
77	Les Pays-d'en-Haut	0,90	360	51	-106	73	356	-13
78	Les Laurentides	0,43	194	-14	-96	20	269	15
79	Antoine-Labelle	-0,13	-47	-14	-101	-30	119	-21
	Montérégie	0,39	5 745	1 726	-1 237	4 038	660	558
46	Brome-Missisquoi	0,93	526	101	-50	104	323	48
47	La Haute-Yamaska	0,49	420	-15	-64	133	194	173
48	Acton	0,03	4	31	-25	-19	40	-23
53	Pierre-De Saurel	0,24	121	47	-33	54	26	27
54	Les Maskoutains	-0,01	-11	9	-38	-65	4	79
55	Rouville	0,05	20	-4	-14	16	6	15
56	Le Haut-Richelieu	0,38	439	8	45	113	196	77
57	La Vallée-du-Richelieu	0,63	746	260	-339	744	-23	104
58	Longueuil	0,08	313	312	-148	418	-279	10
59	Marguerite-D'Youville	-0,03	-25	-83	-102	230	-132	62
67	Roussillon	0,60	1 021	542	-367	1 055	-134	-75
68	Les Jardins-de-Napierville	0,73	194	-5	15	147	22	15
69	Le Haut-Saint-Laurent	0,13	32	68	-115	88	12	-21
70	Beauharnois-Salaberry	0,84	526	26	161	122	191	26
71	Vaudreuil-Soulanges	0,99	1 419	429	-163	898	214	41
Zone intermédiaire								
	Capitale-Nationale	0,30	2 094	113	1 591	88	128	175
15	Charlevoix-Est	-0,40	-64	-14	-14	-16	-15	-4
16	Charlevoix	0,24	31	6	-17	9	33	0
20	L'Île-d'Orléans	-0,81	-55	11	-32	5	5	-44
21	La Côte-de-Beaupré	1,02	275	-4	-20	199	79	21
22	La Jacques-Cartier	2,13	810	102	97	588	33	-10
23	Québec	0,08	411	-81	1 544	-1 044	-230	222
34	Portneuf	1,37	686	93	33	347	223	-10

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2012-2013

Code	Région administrative et MRC	Taux net	Solde					
		Total	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65+
		%	n					
	Chaudière-Appalaches	0,09	386	142	−480	403	398	−77
17	L'Islet	−0,47	−85	−14	−80	−20	52	−23
18	Montmagny	−0,16	−37	16	−67	−9	15	8
19	Bellechasse	0,88	316	58	13	170	63	11
251	Lévis	−0,15	−208	−5	−137	47	−51	−61
26	La Nouvelle-Beauce	0,90	317	37	8	156	108	8
27	Robert-Cliche	0,17	32	15	−23	−9	40	9
28	Les Etchemins	−0,64	−107	5	−41	−40	−1	−30
29	Beauce-Sartigan	0,08	40	−1	−71	−7	58	61
31	Les Appalaches	−0,36	−151	10	−113	−20	31	−59
33	Lotbinière	0,89	269	21	31	135	83	−1
	Mauricie	0,23	606	205	−72	61	333	79
35	Mékinac	−0,13	−17	14	−29	−2	19	−19
36	Shawinigan	0,22	110	34	−53	−14	87	56
371	Trois-Rivières	0,29	373	34	175	−144	151	157
372	Les Chenaux	1,07	194	74	−33	146	46	−39
51	Maskinongé	0,00	−1	56	−86	57	27	−55
90	La Tuque	−0,35	−53	−7	−46	18	3	−21
	Centre-du-Québec	0,40	951	150	−154	352	452	151
32	L'Érable	−0,05	−12	26	−2	3	23	−62
38	Bécancour	0,39	79	26	−15	77	14	−23
39	Arthabaska	0,47	331	25	−57	53	184	126
49	Drummond	0,49	487	61	−39	179	153	133
50	Nicolet-Yamaska	0,29	66	12	−41	40	78	−23
	Estrie	0,16	482	108	62	−158	448	22
30	Le Granit	−0,25	−55	−9	−58	−10	43	−21
40	Les Sources	−0,12	−17	31	−34	4	3	−22
41	Le Haut-Saint-François	−0,30	−67	−30	−37	37	29	−67
42	Le Val-Saint-François	0,16	49	27	−90	143	−2	−29
43	Sherbrooke	0,08	119	8	453	−530	59	129
44	Coaticook	−0,66	−121	7	−105	13	−32	−2
45	Memphrémagog	1,17	574	75	−67	184	348	34
	Outaouais	0,05	171	204	−176	229	−109	23
80	Papineau	0,71	158	27	−38	75	161	−67
81	Gatineau	−0,14	−366	80	−8	−180	−407	149
82	Les Collines-de-l'Outaouais	0,85	400	97	−40	321	57	−35
83	La Vallée-de-la-Gatineau	−0,07	−14	6	−61	12	62	−33
84	Pontiac	−0,05	−8	−7	−29	1	18	9
Zone éloignée								
	Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	−0,35	−336	−42	−271	−89	97	−31
01	Les Îles-de-la-Madeleine	−0,76	−98	−15	−58	−31	3	3
02	Le Rocher-Percé	−0,28	−51	−10	−48	−9	9	7
03	La Côte-de-Gaspé	−0,50	−88	−13	−17	−32	−6	−20
04	La Haute-Gaspésie	−0,37	−44	1	−46	−17	25	−7
05	Bonaventure	−0,52	−94	−15	−78	−18	23	−6
06	Avignon	0,24	39	10	−24	18	43	−8

Tableau 4 (suite)

Taux net et solde migratoire interne selon le groupe d'âge, MRC du Québec[1], classées par région administrative, 2012-2013

Code	Région administrative et MRC	Taux net	Solde					
		Total	Total	0-14	15-24	25-44	45-64	65+
		%	n					
	Bas-Saint-Laurent	−0,07	−136	65	−321	−94	175	39
07	La Matapédia	−0,65	−120	−12	−90	−29	28	−17
08	La Matanie	−0,30	−66	16	−43	−25	1	−15
09	La Mitis	−0,59	−110	−30	−59	−6	21	−36
10	Rimouski-Neigette	0,37	200	28	41	−2	24	109
11	Les Basques	−0,40	−36	7	−28	−11	6	−10
12	Rivière-du-Loup	0,28	94	35	29	−9	36	3
13	Témiscouata	−0,66	−134	−23	−116	−34	39	0
14	Kamouraska	0,17	36	44	−55	22	20	5
	Côte-Nord	−0,44	−417	29	−203	144	−267	−120
95	La Haute-Côte-Nord	−0,62	−71	0	−35	8	−24	−20
96	Manicouagan	−0,57	−180	10	−98	31	−78	−45
971	Sept-Rivières	−0,20	−70	29	−5	67	−112	−49
972	Caniapiscau	−1,13	−47	2	−16	31	−57	−7
981	Minganie	0,18	12	1	−11	16	5	1
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	−1,13	−61	−13	−38	−9	−1	0
	Saguenay–Lac-Saint-Jean	−0,11	−307	77	−371	−22	57	−49
91	Le Domaine-du-Roy	−0,71	−224	−30	−131	−83	16	4
92	Maria-Chapdelaine	−0,26	−64	22	−70	−15	13	−14
93	Lac-Saint-Jean-Est	0,05	27	55	−80	14	48	−10
941	Saguenay	−0,05	−75	0	−37	22	−82	22
942	Le Fjord-du-Saguenay	0,14	29	30	−53	40	62	−51
	Abitibi-Témiscamingue	0,00	−7	36	−77	154	−99	−21
85	Témiscamingue	0,02	4	−1	−26	20	4	7
86	Rouyn-Noranda	0,14	56	37	38	29	−31	−17
87	Abitibi-Ouest	−0,49	−102	7	−108	29	−21	−9
88	Abitibi	0,20	48	18	−17	38	−8	17
89	La Vallée-de-l'Or	−0,03	−13	−25	36	38	−43	−19
	Nord-du-Québec	−0,61	−249	−125	−10	−15	−59	−40
991	Jamésie	−1,28	−181	−63	−13	1	−72	−34
992	Kativik	−0,44	−49	−38	−8	−13	11	−1
993	Eeyou Istchee[2]	−0,12	−19	−24	11	−3	2	−5

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1er juillet 2013. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : L'arrondissement des données peut amener un léger écart entre le solde de la région et la somme des soldes des MRC qui la composent.

Source : Institut de la statistique du Québec, FIPA-RAMQ.

Ce bulletin est réalisé par : Martine St-Amour, démographe
Direction des statistiques sociodémographiques

Direction des statistiques sociodémographiques : Paul Berthiaume, directeur

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Esther Frève, réviseure linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2406
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1er trimestre 2014
ISSN 1920-9444 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2010

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec